



## Onzième Conférence de la Convention de Nouméa

**Onzième Conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et protocoles y relatifs (Convention de Nouméa)**

Nouméa (Nouvelle-Calédonie)  
30 août 2012

### **Point 7 de l'ordre du jour : Examen et adoption du budget de base et discussion du budget de fonctionnement**

#### **Objet**

1. Soumettre le budget de l'exercice biennal à l'approbation de la Conférence.

#### **Contexte**

2. Le budget de base pour l'exercice biennal 2013-2014 est reproduit dans le document DT.7.1. Il a été préparé conformément aux règlements financiers de la Convention. Ce budget est financé par les contributions des Parties. Ces fonds ont jusqu'à présent été utilisés pour financer l'organisation de la Conférence des Parties ainsi que les services techniques fournis par le Secrétariat.

3. L'état des contributions des Parties à la Convention est reproduit dans le document DT.7.2.

#### **Recommandations**

4. Les Parties sont invitées à :
  - **examiner** et **approuver** le budget et les contributions relatifs à l'exercice biennal 2013-2014 ;  
et
  - **s'engager** à régler sans plus attendre les contributions impayées.